

AIDE-MÉMOIRE RECONNAISSANCE D'ÉQUIVALENCE DU DIPLÔME M.D. – ÉTAPE 1



COLLÈGE DES MÉDECINS
DU QUÉBEC

- Ouverture d'un compte à inscriptionmed.ca
- Avoir le statut de Licencié du Conseil médical du Canada (LCMC)

OU

- Réussir les [examens requis](#) :

Veillez vous assurer que vous avez donné au CMQ l'autorisation d'accéder à vos résultats d'examen.

- EACMC partie I
- ECOS de la CNE

- Remplir une demande d'inscription médicale à inscriptionmed.ca - Permis régulier
— Reconnaissance d'équivalence du diplôme de docteur en médecine (M.D.)

Déposer les [documents requis](#)

À inscriptionmed.ca :

- Diplôme de docteur en médecine (M.D.) dont le statut est « *Approuvé* »
Veillez vous assurer que vous avez donné au CMQ l'autorisation d'accéder à vos documents.

Au **Collège des médecins du Québec** :

- Deux pièces d'identité, conformément à la [Politique du nom](#)
- Certificat de conduite professionnelle, le cas échéant

- Obtention de la lettre de reconnaissance d'équivalence du diplôme M.D. du Collège des médecins du Québec

La suite du cheminement...

- Courriel du [BCI – Bureau de coopération interuniversitaire](#) pour la marche à suivre pour déposer une demande d'admission dans un programme de formation postdoctorale
- Demande d'admission au *Service canadien de jumelage des résidents* ([CaRMS](#))